



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1455 du 11 Février 2019**

#### **Le Chef de l'Etat a présenté son Rapport sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, à Addis Abeba**

Au deuxième jour du 32<sup>ème</sup> Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, désigné par ses Pairs, en Janvier 2017, pour le Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et de son premier Plan Décennal (2014-2023), a présenté, ce lundi 11 février 2019, son premier Rapport d'étape.

L'Agenda 2063, adopté lors de la 24<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, constitue l'instrument stratégique pour la transformation socio-économique et l'intégration à long terme de notre continent.

Cette vision s'opérationnalise à travers des Plans Décennaux qui permettront aux Etats, aux Communautés Economiques Régionales et aux Organes de l'Union Africaine, de préparer et de mettre en œuvre leurs programmes de développement à court et moyen terme.

Dans ce cadre, la présentation du premier Rapport d'étape du Président Alassane Ouattara a porté sur les progrès accomplis au cours des cinq premières années de mise en œuvre du premier Plan Décennal de l'Agenda 2063, les principaux défis rencontrés ainsi que les Perspectives et Recommandations.

S'adressant à la Presse au terme de sa présentation, le Chef de l'Etat a indiqué que le Rapport sur le Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 a été bien apprécié par ses homologues, les Dirigeants du l'Union Africaine ainsi que par les différents Experts et participants à ce Sommet.

Il s'est félicité du choix de la Côte d'Ivoire pour le suivi de ce chantier, ce qui est le témoignage de la confiance des Responsables de l'Institution panafricaine en notre

pays et la reconnaissance des « résultats exceptionnels » réalisés par la Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années.

Il a ajouté qu'à travers l'Agenda 2063, il s'agit « d'analyser et de voir ce que sera l'Afrique dans un demi- siècle », en travaillant sur cinquante-cinq (55) pays qui ont, chacun des spécificités, en fonction des régions, de leur taille et de leurs ressources propres.

Il a donc invité les différents États à harmoniser leurs plans de développement pour les intégrer, dans un premier temps, dans celui des Nations Unies de 2030, et ensuite, par dizaine d'années jusqu'en 2063 ; à l'instar de la Côte d'Ivoire qui s'est déjà engagée, selon lui, dans cette voie.

Pour terminer, le Président de la République a salué la qualité des échanges au cours de cette 32<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour assurer l'appropriation et la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063, afin d'honorer la confiance que l'Union Africaine a placée en la Côte d'Ivoire.

Notons qu'au terme des travaux, le Chef de l'Etat a quitté Addis Abeba pour la France, où il aura un entretien, le vendredi 15 février prochain, avec son homologue français, S.E.M. Emmanuel Macron.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)